



ADMINISTRATION COMMUNALE DE WOLUWE-SAINT-PIERRE
Avenue Charles Thielemans 93
1150 BRUXELLES

Question écrite

Nom et prénom du/des Conseiller(s) communal(aux) interpellant(s) :	de Patoul Jonathan
Date d'envoi :	19/09/21
Date du Conseil communal :	Alexandre Pirson

Titre de la question écrite : Récompenses pour nos écoliers qui vont à l'école à vélo

Question écrite :

Monsieur l'Echevin de la mobilité,

C'est dans le magazine communal et la presse que nous avons appris qu'en cette semaine de la mobilité, un nouveau projet « Buck-e » a vu le jour dans notre commune. Les élèves de 6e primaire des écoles communales pourront désormais gagner des « Bucks » (une monnaie virtuelle) en se rendant à l'école à vélo. Si l'objectif de pousser dès le plus jeune âge nos écoliers à utiliser des moyens de transport doux et bons pour la santé est intéressant, je me pose toutefois certaines questions sur ce projet.

- 1) Pouvez-vous me préciser s'il y a eu une décision de collège pour ce projet ?
- 2) La presse parle d'un projet de 3500 euros, quel est le crédit budgétaire utilisé ? Qui va gérer le travail administratif et de rémunération liée au projet ?
- 3) Comment seront gérées les données personnelles des enfants ?
- 4) La monnaie virtuelle « Buck » est un système qui existe déjà ou a-t-il été créé pour l'occasion ? Pourquoi choisir le nom de Buck pour une monnaie locale ?
- 5) Quelle est la logique du projet pédagogique que de stimuler une forme de rémunération ?
- 6) Qu'est-il prévu pour les enfants qui n'ont pas l'opportunité d'avoir un vélo, mais qui souhaiteraient participer à l'opération ?
- 7) Pourquoi ne pas inscrire cette initiative dans un projet d'école, avec à la clé par exemple un investissement dans du stationnement vélo profitant à toute l'école ?
- 8) Toutes les écoles du réseau communal et du réseau libre de Woluwe-Saint-Pierre possèdent-elles un espace pour du stationnement vélo ?

Je vous remercie pour vos réponses.

REPONSE

Cher Monsieur de Patoul,

Merci pour votre interpellation sur ce projet qui me tient à cœur

Voici mes réponses :

- 1) Pouvez-vous me préciser s'il y a eu une décision de collège pour ce projet ? **Tout à fait, une délibération est passée en Collège en septembre dernier pour le lancement de ce projet.**
- 2) La presse parle d'un projet de 3500 euros, quel est le crédit budgétaire utilisé ? Qui va gérer le travail administratif et de rémunération liée au projet ? **Il y a différents budgets liés à ce projet :**
 - a. **Un budget d'investissement lié à sa mise en place (24.000 EUR pour l'intégralité des écoles primaires communales) ;**
 - b. **Un budget de maintenance annuel (9200 EUR) ;**
 - c. **Un budget permettant de compenser les « bucks » collectés par les enfants (3712 euros). Cette compensation intervient auprès des commerces partenaires, en remboursant à ceux-ci l'équivalent en euros des bucks utilisés par les élèves pour payer leur service. Les enfants n'ont donc pas d'argent réel, mais des points à utiliser dans les différents commerces de la commune.**

Tout le travail de gestion des récompenses et transactions est automatisé et pris en charge par la plateforme mise à disposition par le sous-traitant. La conversion des bucks et la sécurisation des transactions est gérée par Belfius. Il n'y a donc pas travail supplémentaire à fournir par la commune.

- 3) Comment seront gérées les données personnelles des enfants ? **Via une plateforme dédiée mise à disposition par le prestataire et conforme au RGPD.**
- 4) La monnaie virtuelle « Buck » est un système qui existe déjà ou a-t-il été créé pour l'occasion ? Pourquoi choisir le nom de Buck pour une monnaie locale ? **Le système existait déjà et a fait ses preuves depuis un certain temps dans les écoles néerlandophones. Il s'agit d'un projet clé sur porte mis à disposition par le prestataire. Nous avons utilisé le nom utilisé par le sous-traitant et repris sur la plateforme existante.**
- 5) Quelle est la logique du projet pédagogique que de stimuler une forme de rémunération ? **Je le vois plutôt comme des points récompensant des comportements vertueux. Nous sommes dans une société qui sanctionne sans cesse les comportements négatifs (amendes, etc.) mais qui ne soutient pas spécialement les comportements positifs alors que la récompense dynamise et que la sanction paralyse. De plus, si nous rapportons cela en équivalent financier, il s'agit de très faibles montants : un élève utilisant son vélo les 182 jours ouvrables de l'année scolaire gagnerait maximum l'équivalent de 36 euros en bucks. Il s'agit donc principalement d'une récompense symbolique plus que d'une réelle rémunération. Ma volonté est bien d'encourager les comportements vertueux pour les enfants, mais aussi pour l'environnement (plutôt que de punir ce qui ne le serait pas). De plus, nous décidons où ces points peuvent être utilisés. Il devient dès lors intéressant de désigner des commerces locaux, pour stimuler l'économie de notre commune, mais aussi des lieux qui pourraient avoir une valeur ajoutée supplémentaire pour l'enfant participant comme un centre sportif, une bibliothèque, etc.**
- 6) Qu'est-il prévu pour les enfants qui n'ont pas l'opportunité d'avoir un vélo, mais qui souhaiteraient participer à l'opération ? **Nous sommes encore en réflexion par rapport à ces enfants qui n'ont pas l'opportunité de venir à vélo à l'école. Notre volonté, à terme, est que toute personne souhaitant privilégier une alternative à la voiture individuelle, que ce soit à travers les transports en commun, la marche à pied, le covoiturage, etc. puisse participer à**

ce projet et recevoir des bucks. Si nous voulons cependant que le projet soit un succès afin qu'il puisse s'étendre et évoluer, il faut que les participants jouent le jeu. Ceci est plus difficile à contrôler dès lors que le badge (permettant à un participant de scanner ses trajets) se trouve sur le cartable plutôt que sur le vélo. Concrètement, dans une seconde phase qui démarrera avant la fin de l'année, les élèves qui ne peuvent venir à vélo auront l'occasion de participer et nous adapterons le taux d'octroi des bucks à leurs contraintes et distances parcourues.

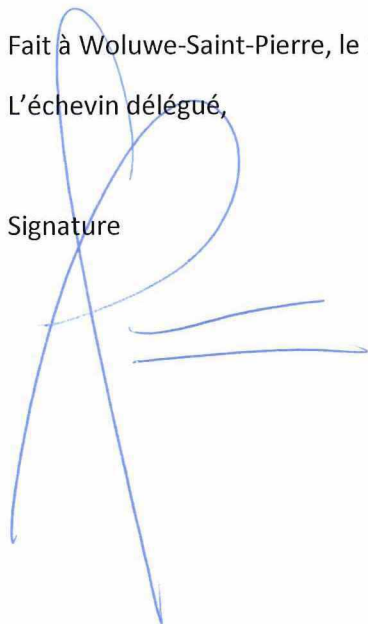
Enfin, une récompense collective est prévue par classe (indépendamment du nombre de participants). Celle-ci vise à encourager les enfants qui ne peuvent pas venir à vélo à motiver leurs amis qui pourraient le faire. Ainsi, toute la classe se retrouve motivée et récompensée avec des participants directs et indirects.

- 7) Pourquoi ne pas inscrire cette initiative dans un projet d'école, avec à la clé par exemple un investissement dans du stationnement vélo profitant à toute l'école ? **C'est une idée intéressante que nous n'écartons pas. Si le succès est au rendez-vous, nous pourrions mettre en place des objectifs collectifs (voire des concours entre classe) permettant de lever de l'argent pour ce type d'infrastructure. Mais si nous souhaitons encourager en premier lieu les élèves à se mettre au vélo, nous pensons que la récompense individuelle est à ce stade plus efficace.**
- 8) Toutes les écoles du réseau communal et du réseau libre de Woluwe-Saint-Pierre possèdent-elles un espace pour du stationnement vélo ? **C'est le cas pour les écoles du réseau communal et nous projetons encore de renforcer ces espaces. Pour le réseau libre, les principaux acteurs en disposent.**

Fait à Woluwe-Saint-Pierre, le 18/10/2021

L'échevin délégué,

Signature

A large, stylized handwritten signature in blue ink, consisting of a tall vertical stroke on the left and a large loop on the right that crosses the vertical stroke.